



Comité Directeur

Compte-Rendu Télé Réunion samedi 26 mars 2022

Initialement prévue en présentiel à Dole, cette réunion s'est transformée en téléconférence à la dernière minute en raison d'une covidité positive du Président.

10h00 début de réunion

Participants CD : Thierry Belloir, Alain Brunet, Daniel Caty, Frédéric Donius, Thierry Ether, Jacques Gilles, Jean-Claude Giroud, Aurélie Henry, Jean-Michel Trimaille, Jean-François Perrot
Excusés : Dominique Lacroix, Yann Lonjaret

Présidents CoDeps présents : CoDep21 JP Martinet, CoDep25 JL Viennet, CoDep58 Y Malthet, CoDep70 JM Trimaille, CoDep71 JN Ducret, CoDep89 JR Siculo
Excusée : CoDep90 A Chague

- 1- Accueil et présentation des nouveaux élus : Frédéric DONIUS CoDep21, Aurélie HENRY CoDep70, Jean-François PERROT CoDep89.
- 2- **Redistribution des tâches :** pour les 12 membres du CD, le CoReg BFC dispose à ce jour de 12 comptes ffvelo actifs, qu'il nous appartient de pérenniser en respectant les contraintes imposées par Microsoft, évitant tout cumul de fonction, limitant le transfert vers une BAL personnelle tout en disposant en partage de tous les outils bureautiques et en particulier SharePoint au sein du CD CoReg. La nouvelle distribution des fonctions est listée ci-après :

<https://ffct.sharepoint.com/:b:/s/bourgognefranchecomte/EVd8mZkeQWtNp9TOMWqVVIgBBYiZFasqWFbYl94miv4WpA?e=kQWbzf>

Fonctions réaffectées (pas de changement pour les autres) :

- Secrétaire : Frédéric Donius
- Webmaster/référent Informatique : Jean-François Perrot
- Féminines : Aurélie Henry
- VTT : Jacques Gilles

Les mots de passe réinitialisés seront communiqués par Email séparé. Les comptes restent attachés à la fonction et non à une personne en particulier.

- 3- **Microsoft Office ffvelo** : communication et échanges au sein de la structure :
- a. Seules les adresses ffvelo doivent être utilisées en intra ou inter structure et de façon régulière pour respecter les contraintes imposées par MS faute de voir le compte fermé.
 - b. L'outil de messagerie fédérale Outlook, met également à disposition de tous le calendrier partagé incluant tous les RDVs pour la structure.
 - c. SharePoint est incontournable pour la communication au sein du CD :
 - i. Mise à disposition de tous les membres du CD des fichiers de chacun.
 - ii. Partage et travail en commun sur un même fichier.
 - iii. Sauf partage de liens, seuls les membres de la structure ont accès à ces fichiers.
 - iv. Sauvegarde automatique assurée au niveau du site central (incluant OneDrive)
 - v. Constitution d'une librairie (historique) de l'activité de la structure sur plusieurs années. Sans limitation spécifiée à ce jour, mais à conserver sur 4 années courantes et au moins une durée de l'olympiade en cours.
 - d. Formation à l'utilisation de ces outils.
 - i. A ce jour des tutoriels sont à votre disposition pour vous familiariser avec leur utilisation. Ceux-ci nécessitent un minimum d'expérience avec l'environnement Windows, mais seule une pratique plus ou moins régulière permet d'être efficace.
 - ii. En attendant une meilleure solution fédérale, un transfert d'info pratique par vidéo pourrait être envisagé localement.
 - e. Lien vers les tutoriels disponibles dans SharePoint du CoReg
<https://ffct.sharepoint.com/:f/s/bourgognefranchecomte/Ekw71rtaBCIPsbA0HHIHhpMBZFATa5U6skQ8rmpZpyCv-w?e=pOh2Iv>
 - f. Il appartient à chacun de gérer au mieux la mise à jour de cet outil de sauvegarde dans le cadre de ses activités (commission).

4- Finances

- a. Etat des comptes à la date :
 - i. Trésorerie disponible : 60406€
 - ii. Valeur stock maillots : 2667€
- b. Remboursement de frais : les tarifs au 1^{er} février 2022 sont de 0,33€/km pour les déplacements en voiture (covoiturage à privilégier), 22,00€ pour le repas et 80,00€ pour une nuitée avec le PdJ sur justificatifs.
https://ffct.sharepoint.com/:b/s/bourgognefranchecomte/ETYtwZyV-EFKq4v_loYLIi8BuGmGIvNc87TWjM-ZjB1LTA?e=HMbvRr
- c. Subventions :
 - i. Dotation FFCT : 7609€ (1^{ère} tranche)
 - ii. CRDS (BFC) : Demande effectuée pour le versement du solde 2021 3650€ soit 50%. Dossier 2022 déposé début mars
 - iii. ANS : dossier 2022 déposé le 31 mars et bilan de 2021 à communiquer d'ici fin mai.

5- Aides aux structures

- a. Le CD propose d'apporter une aide aux structures via les CoDeps porteurs de projet (justificatifs de frais ou factures payés et établis au nom du CoDep).
- b. Montant de l'enveloppe moyenne maximum prévue par CoDep : 800€.
- c. Les demandes d'aides devront être accompagnées des factures et justificatifs de frais engagés et communiquées pour le 31 octobre 2022 dernier délai.

- d. Les dossiers reçus seront validés en réunion du CD le 26 novembre 2022 et le versement des subventions accordées, effectué courant décembre 2022.
 - e. Trois types d'actions sont identifiés à ce jour comme éligibles (PSF) :
 - i. Formations prioritaires : animateurs, Sécurité, Sport-santé, Dirigeants, PSC1. PSC1 : forfait de 20€/licencié sous réserve que le certificat soit chargé dans la fiche personnelle du licencié avant le 31/10 de l'année en cours (voir §13 ci-après).
 - ii. Jeunes – Organisation d'un CDJC (avec l'aide éventuelle d'une EFV du CoDep, d'un CoDep BFC voisin ou du CoReg. - Participation aux activités jeunes figurant au calendrier (SNEJ, T-U, etc...)
 - iii. Féminines : Rassemblements, séjours, etc...
 - iv. Tout autre action d'intérêt général et collectif.
 - f. Un document d'information sera communiqué d'ici fin mai au plus tard.
- 6- Bilan de la consultation des licenciés (dec-Jan 22) reporté à la réunion du CD du 07 mai.

- 7- **Commission Féminines.** Pour 2022 le CoReg BFC renouvelle son action vis-à-vis du recrutement de nouvelles licenciées avec remboursement aux clubs des charges licence et assurance PB. Pour d'anciennes licenciées la franchise reste fixée à 5 ans soit antérieures au 1^{er} décembre 2016. Date limite de dépôt des dossiers 30 novembre 2022. https://ffct.sharepoint.com/:b:/s/bourgognefranchecomte/EQ5alXsGhC9Co2YJbSIzShkB_Lr2oe-ldnsrKvTZ_pYLcQ?e=wWGKT7

Projets en cours CoDep 21 Séjour Itinérant, CoDep 71 Rassemblement sur 1 WE.

8- Commission Jeunes.

- a. CDJC : CoDep21 Selongey 27 mars, Codep58 Guérisny 2 avril, CoDep70 Cerre-lès-Noroy 9 avril, CoDep71 St Gengoux-le-National 23 avril.
- b. Critérium Régional des Jeunes à Salives (21) les 7 et 8 mai
- c. Rassemblement des Jeunes BFC à Pierrefontaine-les-Varans (25) du 4 au 6 juin
- d. SNEJ à Vesoul du 9 au 17 juillet
- e. Trait-d'Union à Loudéac du 31 juillet au 7 août.

Tous les bénévoles participant aux activités régionales seront invités à enregistrer leurs prévisions de participation dans le fichier ci-après afin que les besoins en logistique et hébergement puissent être identifiés et gérés par Dominique Lacroix.

https://ffct.sharepoint.com/:x:/s/bourgognefranchecomte/EYOhMaKdKidKix6iLO20zKUBsSB0yJ-6fkAjb-_5xde-KQ?e=2g2Naj

9- Commission Formation.

- a. 22-23 janvier Formation animateurs à Vesoul (CoDep 70)
- b. 22 janvier Séminaire Sécurité à Mâcon (CoDep 71) conduite par BFC-Sécurité
- c. 5-13 février Formation mixte animateur/initiateurs pour EFV (CoDep70)
- d. 19 mars Session Recyclage initiateurs & moniteurs à Beaune (CoReg BFC)
- e. 1^{er} avril – 6 mai formation animateurs à Dijon (CoDep 21)
- f. 9 avril-30 avril session animateurs Mâcon (CoDep 71)
- g. 15-30 octobre Formation initiateurs Ruffey-lès-Beaune (CoReg BFC)

Parmi les 456 formations enregistrées au 14 mars 2022 dans le système fédéral, le fichier ci-après est une extraction dynamique (Excel) des 306 formations à ce jour pour l'encadrement

et l'accompagnement dans les clubs : animateur, initiateur, moniteur et dirigeant. Ce fichier est trié par CoDep/Qualification/club.

https://ffct.sharepoint.com/:x/s/bourgognefranche-comte/EXbimAp9_ApKs_-6AV9wSskB4lo6WvFM5jGdEVVcagsVsQ?e=9jSRoF

Les initiateurs et moniteurs indiqués en rouge sont en attente de recyclage. Ce document illustre les besoins de formations et de recyclage pour tous les encadrants et dirigeants.

Les nouveaux clubs affiliés depuis 2021 (21, 25 et 89) constituent un potentiel qui justifie dès maintenant des inscriptions dans les sessions animateurs programmées.

L'intérêt pour les formations proposées fin 2021 par le CoReg (Sécurité avec 4 CoDeps sur 8, Sport-santé CoDep21 uniquement, Dirigeants annulée faute de participant) nécessite de reprogrammer celles-ci en 2022 mais en envisageant deux sites décentrés comme Dijon pour la partie Ouest et Dole pour la partie Est de la région.

Le CoReg peut conduire des sessions à la demande des CoDeps, mais à planifier suivant la disponibilité des intervenants et avec l'engagement qu'un maximum de clubs soit présent. Les sessions de formation sont conduites sous la responsabilité d'un moniteur.

Le recensement des besoins ou souhaits de formation des structures est toujours à disposition des licenciés par le biais du fichier ci-après :

https://ffct.sharepoint.com/:x/s/bourgognefranche-comte/EVZ90mxYU4BKpIUkIia-xuMB2-MxQhoTxmKp_Tvf1HXUg?e=GMSksX

10- Commissions Sécurité – Assurance complémentaire Auto-mission.

Destinée aux CoDeps et CoReg cette option (Allianz) met à disposition des CD une assurance complémentaire pour leurs déplacements dans le cadre de leur mandat.

<https://ffcylo.org/documentation/lecture/fichier/613-556-703-1061-7275.html>

Pour infos complémentaires contactez ffct@cabinet-gomis-garrigues.fr

11- Commission Tourisme.

Randos Permanentes : afin de ne pas être « concurrencées » par le site Vélo en France, les RP labellisées devraient être sorties de ce site. En revanche celles-ci ont besoin d'être réactualisées par leurs auteurs (mise à jour et qualité de la présentation et des documents) conformément au cahier des charges consultable dans la Gestion Documentaire :

<https://ffcylo.org/documentation/affichage/rubrique/48-55-405.html>

Slow-Up Vallée de l'Ognon 11 sept 2022 (Destination 70 et CoDeps 25 & 70) :

<https://youtu.be/rdaJBljgTFM>

12- Composition du CD CoDep 39.

Récemment constitué lors d'une réunion extraordinaire fin mars :

Fonction	Correspondant	Civilité Nom Prénom
Président(e)	Oui	Madame DESMARQUOY CHANTAL
Trésorier(e)	Non	Monsieur MARECHAL JACQUES
Secrétaire	Non	Monsieur BOICHUT DIDIER
Secrétaire adjoint(e)	Non	Monsieur BESSON GUY

13- Gestion du certificat de formation au PSC1.

Désormais celui-ci doit être chargé par le licencié lui-même dans son fichier individuel:

<https://licencie.ffcyclo.org/>

Onglet : « Mes formations » puis « Mon PSC1 », « Déposer le fichier ».

Restrictions :

- Ne peut être chargé que par le licencié lui-même via son code d'accès personnel (N° de licence) – le gestionnaire de la structure ne dispose pas de l'accès.
- Seul le format jpg est reconnu. Les documents pdf fournis généralement doivent être convertis préalablement – devrait nécessiter une mise à jour du système.
- Une fois chargé le Certificat de formation au PSC1, est alors consultable directement depuis la liste des inscrits à une formation animateur.

14- Prochaines réunions du CD CoReg :

Samedi 7 mai 09h00 -12h00 Gite Le Sacriba à Salives (21)

Samedi 24 septembre 10h00-16h00 à Dole (susceptible d'être déplacée au 17/09 ou 1^{er}/10 – à confirmer le 07 mai).

Samedi 26 novembre 10h00-16h00 à Dole

12h00 Fin de réunion

**Le Président
J-C Giroud**